



COMITÉ DU
DAUPHINÉ
SAVOIE

Maison du Bridge Dauphiné-Savoie 26
Rue Colonel Dumont
38000 Grenoble
tél : 04 76 46 34 61
adresse courriel : comite.ffbds@wanadoo.fr site
internet : <http://dsbridge.fr>



Compte Rendu Réunion de bureau du Comité Le lundi 12 mai 2025 à 9h (en Zoom)

Les présents : Michel Degiuli, Alain Raynaud, David Dufau, Claude Lemarechal, Charlotte Babaz, Lisa Lopes, Claudine Denajar, Janine Genevey.

Ordre du jour :

- 1) Comment aider les clubs en difficultés, pour leur fête annuelle (critères d'attributions, montant, contreparties...)

La réunion a débuté à 09h00 (Zoom)

Préambule par Michel Degiuli (président du comité) :

Bonjour,

J'ai souhaité vous réunir avant le conseil régional pour évoquer les e-mails reçus de Mme Regine krol, présidente du club de Romans ainsi que celui du club de villard de Lans et la dernière demande faite par le club du Bugey reçu par Claudine Denajar.

Lors de la dernière réunion de bureau, vous aviez souhaité que la décision de financement des festivals devait être conforme « aux modalités des demandes de subvention événementielle », ce que j'approuve.

Malheureusement les petits clubs comme ceux que je viens de citer et je pense beaucoup d'autres ne peuvent se permettre des actions festives qui ont pour but de mettre en valeur le bridge faute de moyens, il me semble donc de mon devoir de les aider financièrement.

Lors du Covid, j'avais instauré un fond de solidarité grâce aux aides de la FFB et nous pourrions peut-être nous en servir, ce qui serait une action bien perçue par tous les présidents de club.

Il nous reste donc comment définir le montant à allouer.

1) **Comment aider les clubs en difficultés, pour leur fête annuelle (critères d'attributions, montant, contreparties...)**

Il faudra définir un cadre précis pour dire dans quel cas on peut accorder une subvention.

Pour Romans, on a déjà accordé 500 € tous les ans depuis le COVID, cette année il n'y a pas eu de subvention pour le tournoi du 1er mai.

On propose une subvention de 250 € cette année.

Villard de Lans : Après examen du dossier de financement du festival on décidera d'une subvention qui devra être inférieure à 250 €.

Accord du bureau, 2 abstentions : C. Babaz et J. Genevey

La séance est levée à 09h30

Le comité Dauphiné Savoie de Bridge